

Rencontre

à Combs

N°183
novembre
2017



Dossier > Les conseils de quartier

www.combs-la-ville.fr





PEINTURE & RENOVATION

Peinture intérieure et extérieure
Revêtements sols et murs
Aménagement intérieur
Isolation intérieure et extérieure
Carrelage et parquets
Ravalement de façades
Petits travaux de maçonnerie

29, rue Boris Vian - 77380 Combs la Ville
06.24.89.15.67 - 06.14.19.52.33
skspeinture@gmail.com
www.skspeinture.fr



FENÊTRES ET VOIETS

PORTAILS ALU-PVC

AUTOMATISMES de PORTAILS

PORTES de GARAGE MOTORISEE



DEVIS GRATUITS



www.fermelec91.fr

01 69 39 25 25

contact@fermelec.com

Ouverture du secrétariat: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h

SARL au capital de 7622.45€- 419 219 548 RCS EVRY

Intermarché

SUPER

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

COMBS LA VILLE

VOTRE MARCHÉ FRAIS À PRIX MOUSQUETAIRES



LeDRIVE



Station service



Gaz



Station de gonflage



Distributeur de billets



Photocopies



Laverie

HORAIRES :
DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H45 À 20H
DIMANCHE : 09H00-12H45

2 RUE FABRY, ZAC DE L'ORMEAU - TÉL. : 01 64 88 86 74





SOMMAIRE

4 Actu

- Les images du mois
- Une semaine bleue positive
- La tente prévention vous donne rendez-vous
- Actions du Conseil Communal des Jeunes Citoyens
- Lycée Jacques Prévert : le pouvoir de lire !
- Le portail famille et vos inscriptions aux activités périscolaires

8 Travaux

- La piscine fermera le 22 décembre 2017
- Le secteur de la du Bois l'Évêque en plein travaux !

9 Horizon

- Voyage chez nos cousins québécois
- Trois projets du territoire retenus par la Métropole du Grand Paris

11 Bien vivre

- Les chenilles processionnaires

12 Dossier

- Les conseils de quartiers

14 À votre rencontre

- Relais Colis : le premier hub mécanisé de France a ouvert à Combs-la-Ville

15 À votre rencontre

- Ils suivent le Tour de France en camping-car

16 Du temps pour soi

- Marigold : conte réaliste de Dickens
- Un Noël en Scandinavie
- Téléthon 2017
- Mois du film documentaire

19 Les associations

22 Vie municipale

23 À noter

Avec cet automne aux saveurs d'été indien...

... on oublierait presque que la rentrée est déjà loin derrière nous et que les multiples activités qui animent en permanence notre vie communale ont bel et bien commencé.

Il en est ainsi, par exemple, des nouveaux Conseils de Quartiers dont j'ai récemment procédé à l'installation officielle après les désignations que le sort avait faites en juin dernier.

Voilà donc ces instances de concertation désormais à l'ouvrage. En leur sein des « anciens » y côtoient de nombreux « novices », gage à la fois que la mise en route sera dynamique car dans la continuité des « travaux » antérieurs et que des regards « tout neufs » vont également se porter sur les très légitimes questions qui méritent un échange complet et constructif entre cette représentation des habitants et la municipalité.

Beaucoup de sujets, à juste titre, seront abordés et je ne manquerai pas, au nom de la commune, de proposer également quelques pistes de dialogue et de réflexions sur quelques comportements qui nous empoisonnent considérablement la vie alors qu'ils sont le fait de quelques personnes seulement !

C'est le cas en particuliers des dépôts sauvages et plus généralement des « encombrants » trop souvent imposés, hors calendrier, au regard de tous, quand ils ne sont pas systématiquement pillés avant leur collecte par des individus peu scrupuleux qui privent ainsi les habitants d'une partie du produit de la vente des matériaux ainsi récupérés en vue de leur recyclage...

C'est le cas de toutes ces poubelles sorties bien avant l'heure et qui encombrant dangereusement nos trottoirs le week-end, et celles qui tardent à être rentrées après la collecte et qui jonchent fort peu élé-



gamment les espaces publics. Ce sont d'ailleurs assez souvent les mêmes...

C'est pourquoi il faut prendre des dispositions efficaces pour empêcher que les débordements d'un petit nombre viennent perturber la vie et ruiner les efforts du plus grand nombre. Dispositions qui seront d'autant plus pertinentes et efficaces qu'elles auront fait l'objet d'échanges approfondis avec les bénévoles des conseils de quartier.

C'est l'occasion de signaler le rôle important qu'aura joué, il y a quelques années, le dialogue au sein du conseil du quartier « Bois l'évêque » pour réfléchir à l'élaboration du projet de rénovation complète de la rue du même nom dont les principales grandes lignes ont été partagées avec vos représentants de l'époque, et dont le début de la réalisation, conforme au fruit de ces échanges, est enfin arrivé !

D'autres sujets émailleront bien sûr les travaux de vos conseils de quartier, auxquels je ne peux que vous encourager à assister puisque, à l'instar de nos réunions du Conseil municipal, ces instances de concertation sont totalement publiques.

Bonne lecture !

Votre Maire

Guy Geoffroy





Journée « aventure en familles » mercredi 12 juillet à Trait d'Union. Ultime épreuve dite des « poteaux » (très inspirée de « Koh-Lanta ») qui a pu être mise en place grâce à la participation active du service restauration scolaire de la ville.



Les anniversaires du trimestre ont été fêtés à Paloisel le 4 octobre 2017 en présence du maire-adjoint Patrick Sédard.

Les images...



Vernissage le 15 septembre de l'exposition «Le jeu de l'histoire et de la fable» au Château de la Fresnaye, en présence de Monique Lafforgue, et de Philippe Varache, scénographe de l'exposition.



La conférence le 16 septembre menée par Philippe Varache sur «L'imaginaire dans les costumes» a réuni 25 personnes. L'échange s'est poursuivi autour d'un café jusqu'à la fermeture des salles.



Ciné goûter le 25 octobre autour du film Lego Ninjago qui a réuni 154 spectateurs au cinéma de la Coupole.

... du mois



Près de 350 personnes se sont déplacées à la Coupole les 30 septembre et 1er octobre pour assister au spectacle «Carmen 2.1» proposé par Sasha Verner. Le spectacle a lancé la saison culturelle 2017-2018.



Salle comble et spectacle complet pour la pièce «L'être ou pas» avec Pierre Arditi et Daniel Russo le 27 octobre 2017 à la Coupole.

Une Semaine bleue positive

Sorties, cinéma, Forum santé, thé dansant et élection de Madame et Monsieur Seniors, la Semaine bleue dédiée chaque année aux seniors de la commune a fait le plein !

Avant ce retour en images de quelques moments marquants de la semaine, il nous semblait essentiel de faire un petit flash sur l'importance du dépistage pour lutter contre les cancers et notamment le cancer de l'utérus et le cancer colorectal. En effet lors du forum santé organisé le mercredi durant la Semaine bleue, nous avons découvert que seuls 38% des hommes et 52% des femmes se soumettaient au dépistage de ces deux cancers.

Mais il faut savoir que le cancer colorectal évolue souvent, dans un premier temps, sans symptôme ni signe perceptible. Se faire dépister régulièrement permet d'identifier cette pathologie à un stade précoce de son développement, c'est-à-dire lorsqu'il est relativement

délimité et ne s'est pas propagé loin de son point d'origine. La survie à 5 ans dépasse 90 % et les traitements utilisés sont moins lourds, permettant une meilleure qualité de vie. Près de 95 % des cancers colorectaux sont diagnostiqués après 50 ans, chez les hommes comme chez les femmes.

Les cancers du col de l'utérus sont principalement provoqués par des virus de la famille des papillomavirus humains (HPV). Il existe deux moyens complémentaires de limiter le risque : le frottis de dépistage tous les trois ans pour les femmes de 25 à 65 ans et la vaccination anti-HPV pour les jeunes filles à partir de 11 ans. Parlez-en avec votre médecin.

Source : Institut national du Cancer www.e-cancer.fr



Plus de 200 personnes ont assisté à la projection du film «Le sens de la fête», puis ont participé au débat qui a suivi.



Sortie à Paris au Musée des Arts et Métiers.



Lors du forum santé qui s'est tenu le mercredi 18 octobre 2017 à la salle des fêtes André Malraux.



Madame et monsieur Seniors 2017 sont Claudine Chevalier et Louis Brossault.

EN BREF

Colis de Noël

Pour information, la salle d'animation des Tilleuls sera fermée au public du 27 novembre au 8 décembre. La distribution des colis de Noël pour les seniors de 70 ans et plus, qui en ont fait la demande avant le 19 juin 2017, aura lieu du 4 au 8 décembre 2017.

Sortie de fin d'année

Une sortie de fin d'année est programmée à l'Hippodrome de Vincennes (courses, visite d'écuries, restaurant) le 23 novembre 2017. Tarif : 52 euros par personne.

Inscriptions au 01 64 13 45 28

Loto

Le mardi 14 novembre, à la salle d'animation du Pré aux Tilleuls de 14h à 17h30. Une participation d'un lot d'une valeur maximum de 3€ est demandée pour son bon fonctionnement.

Renseignements : 01 64 13 45 28

La tente prévention vous donne rendez-vous

La tente prévention mise en place par le service Prévention Réussite Éducative vient régulièrement à votre rencontre dans les quartiers.

Le service Prévention - Réussite Éducative vous propose un lieu d'écoute et d'informations itinérant. Sous la tente Prévention vous pourrez rencontrer des professionnels de proximité, des services sociaux et éducatifs, de la prévention ou de la santé, qui vous donneront des informations sur leurs actions et répondront à vos questions. Cette approche de terrain est l'occasion pour la commune (via le Centre Communal d'Action Sociale, Trait D'Union, le service Prévention, ou les services municipaux de proximité) et les partenaires (par exemple la CPAM) de mieux connaître les besoins et les difficultés de la population pour mieux répondre ou orienter.

LA TENTE PRÉVENTION ? C'EST SIMPLE !

C'est une tente blanche que vous pourrez retrouver le 15 novembre 2017 de 9h30 à 12h30 à la Clavelière. À cette occasion la CPAM sera présente, afin de vous



L'équipe Prévention vous attend le 15 novembre à la Clavelière

informer sur la campagne de vaccination contre la grippe et sur le mois sans tabac. Puis le 14 décembre aux mêmes horaires, vous retrouverez l'équipe à la Clavelière. D'autres dates suivront.

Renseignements : 01 64 13 45 25

Le Conseil Communal des Jeunes Citoyens est actif !

Un concours, des bonnes actions, du sport, les jeunes du Conseil communal des jeunes citoyens ne «chôment» pas !

Les commissions Solidarité et Sport se sont réunies au mois d'octobre. Les jeunes du Conseil Communal des Jeunes Citoyens (CCJC) se sont rendus à la Résidence APF (Association des Paralysés de France) le jeudi 26 octobre pour un concours de pâtisseries : le Mastercookie ! Ils se joindront aussi aux bénévoles du Téléthon à la salle des fêtes André Malraux le samedi 9 décembre.

En ce qui concerne le sport, c'est la mise

en place d'un Street Work Out pour compléter les modules de sport de la Borne Blanche qui les a bien occupés : il a fallu choisir les agrès, demander des devis et faire un repérage des futurs lieux potentiels et même aller voir des installations d'une autre commune.

Un retour photos très bientôt !

Renseignements : 01 60 60 42 64

EN BREF

Carte cinéma

Une carte cinéma délivrée par le CCAS permet aux bénéficiaires de minima sociaux d'accéder au cinéma municipal avec un tarif préférentiel.

Renseignements : 01 64 13 45 15

Ateliers socio-linguistiques

Il reste des places sur les ateliers socio-linguistiques, les personnes souhaitant apprendre le Français peuvent contacter le numéro suivant : **01 60 60 64 70**

Nouveaux parents, nouvelle vie

Un mardi sur deux, hors vacances scolaires, les nouveaux parents viennent se rencontrer avec leurs jeunes enfants à Trait d'Union au Château des Marronniers entre 9h et 11h autour d'un café. Les prochaines rencontres auront lieu les mardis 7 et 21 novembre 2017, les 5 et 19 décembre 2017.

Renseignements : 01 60 60 92 44

Fête de fin d'année

Trait d'Union organise sa fête de fin d'année au cinéma le 25 novembre à partir de 14h. Participation : 2.50 euros par personne et un gâteau par famille.

Inscription à partir du 10 novembre au 01.60.60.64.70

Atelier bien vieillir

Après la réunion de présentation, l'atelier commencera le 10 novembre. Les ateliers «du bien vieillir» sont ouverts aux retraités qui souhaitent préserver leur capital santé sur les thèmes de l'appétit, du sommeil, de la forme physique et intellectuelle... Le programme se décline en sept ateliers de 2 heures. Inscriptions auprès du service seniors. Les 7 ateliers se tiendront à 10h à la salle d'animation du Pré aux Tilleuls au 1 allée René Lalique. Les vendredis 10 / 17 / 24 novembre. Les vendredis 1^{er} / 8 / 15 et 22 décembre.

Renseignements : 01 64 13 45 28

Lycée Jacques Prévert : le pouvoir de lire

Les élèves de la classe de Terminale Systèmes électroniques numériques ont participé le jeudi 12 octobre 2017 à la rencontre à Paris avec les 15 auteurs et leur livre sélectionné dans le cadre du prix Goncourt des lycéens 2017.



Quelques jours avant la rencontre avec les 15 auteurs et leur livre sélectionné pour le prix Goncourt par les membres de l'académie Goncourt !

Le 5 septembre dernier, l'annonce par l'Académie Goncourt de sa sélection littéraire lançait la 30ème édition du Prix Goncourt des Lycéens. Créé et organisé par le ministère de l'Éducation nationale et la Fnac, avec l'accord de l'Académie Goncourt, ce Prix donne l'opportunité à près de 2 000 lycéens de se plonger dans une lecture passionnée, et de faire entendre leur voix pour élire leur lauréat parmi les 15 auteurs sélectionnés cette année. Parmi eux les élèves de la classe

de terminale Systèmes électroniques numériques du lycée Jacques Prévert de Combs-la-Ville.

Après plusieurs semaines de lecture des romans en compétition, les lycées participants ont eu l'opportunité d'échanger et de débattre avec les auteurs en lice pour le Prix le jeudi 12 octobre à Paris à l'Auditorium du Campus de Jussieu. Les jurés lycéens auront ainsi toutes les cartes en main pour mûrir leur réflexion et choisir leurs finalistes lors des délibérations en novembre. Les élèves ainsi que leur professeur documentaliste D. Gasnier sont suivis par France 3 qui viendra en plus faire un reportage vidéo le matin du 6 novembre au lycée. La suite très bientôt en images... Un grand bravo à tous !

EN BREF

Un exposé débat avec le réseau des assistantes maternelles (RAM)

Les émotions fortes des jeunes enfants : les comprendre pour mieux les accompagner - pour les assistantes maternelles (sur inscription).



animé par l'École des Parents et des Éducateurs de Seine-et-Marne

Renseignements : 01 60 60 67 35 / ram@mairie-combs-la-ville.fr



Le mercredi 22 novembre 2017 de 19h30 à 21h30 au R.A.M, château des Marronniers, Place du Général de Gaulle à Combs-la-Ville.

Renseignements : 01.60.60.67.35
ram@mairie-combs-la-ville.fr

Le Portail Famille et vos inscriptions aux activités péri-scolaires

Les parents qui ont créé un compte famille sur le portail accessible depuis le site Internet de la ville www.combs-la-ville.fr ne doivent pas oublier ensuite de cocher les cases du planning pour inscrire leurs enfants à la restauration scolaire, aux accueils pré et post scolaires, à l'accueil du mercredi, aux accueils de loisirs durant les vacances scolaires ou à l'étude surveillée. Pour les vacances de Noël vous avez **jusqu'au 25 novembre** pour effectuer vos pré-inscriptions en cochant les dates de présence de votre ou vos enfants dans le calendrier.

Attention : De manière générale, si vous n'avez pas inscrit vos enfants en respectant les délais demandés, vos enfants seront acceptés aux activités mais votre facture sera majorée de 25%. Si à l'inverse vous avez bien inscrit vos enfants (et dans les délais) mais que finalement il n'est pas présent le jour de l'activité, vous serez facturé sauf bien entendu si vous avez envoyé un justificatif (certificat médical...) dans les 7 jours suivant le jour de l'activité.

Renseignements : 01 64 13 16 81 ou 73

Nous vous rappelons que vous pouvez faire calculer **votre quotient familial** en Régie municipale au rez-de-chaussée de la mairie (ouverture du lundi au samedi de 8h45 à 11h45, fermée les 4 premiers jours de chaque mois).

Renseignements : 01 64 13 16 45

22 décembre 2017 : début d'une nouvelle vie pour notre piscine

Les travaux de notre futur complexe nautique vont commencer bientôt. Le chantier se met en place et le bassin « tournesol », du haut de ses plus de quarante ans, va, le 22 décembre, se mettre en hibernation durant 18 mois, le temps que sa rénovation et les nouveaux bassins qui l'accompagneront soient réalisés.

Projet complet de restructuration de tout le secteur, le projet des « deux Coupoles » prévoit la réhabilitation et l'extension de la piscine mais aussi la construction de logements et de locaux tout neufs pour notre Centre d'Activités Sociales « Trait d'Union », comme nous l'indiquions dans nos colonnes en mars dernier.

L'objectif, pour le nouveau centre nautique, est de développer davantage la pratique de la natation pour tous, scolaires d'abord, mais aussi associations et grand public et d'ouvrir de nouveaux espaces de détente et de bien-être pour tous.

Les éléments « bases de chantier » vont

se déployer sur l'ensemble du site et nous vous rendrons compte régulièrement de l'avancée des travaux. L'aire de jeux de la plaine centrale, très prisée par les enfants et les familles, va devoir fermer très provisoirement, le temps que sa réinstallation à quelques dizaines de mètres de son site actuel soit réalisée. Un tout petit peu de patience donc...

Une longue période de travaux s'ouvre dans ce secteur qui va par ailleurs très bientôt accueillir la police municipale dans les locaux devenus vacants et désormais totalement rénovés suite à la fermeture du poste

de police nationale. Mais à l'issue de la période qui s'ouvre, c'est l'ensemble du secteur qui sera régénéré au profit de tous les habitants de la commune.



La piscine fermera ses portes pour travaux le 22 décembre 2017 pour une période de 18 mois.

Le secteur de la rue du Bois l'Evêque en plein travaux !



Les travaux de réfection du quartier Bois l'Evêque ont démarré le lundi 23 octobre. En parallèle, sur les rues adjacentes, ici rue de la Folle Avoine, les équipes sont à pied d'oeuvre pour la mise en oeuvre d'enrobés coulés à froid. Cette technique s'applique en couche mince, donc les équipes ont besoin d'un peu moins de matériaux, et se pose à température ambiante donc économe en énergie. Les enrobés coulés à froid permettent d'assurer une bonne étanchéité, et d'allonger considérablement la durée de vie d'une route.

Voyage chez nos cousins québécois



En septembre, une délégation combs-la-villaise s'est rendue au Québec, dans le cadre du jumelage avec la ville de Salaberry de Valleyfield. L'accueil est toujours aussi chaleureux, les conversations reprennent, un an plus tard, comme si elles avaient commencé la veille. Au programme, une visite de Montréal inhabituelle. **Des travaux gigantesques** sont en cours pour modifier et agrandir les tracés des voies d'accès à la métropole par le sud. Les anciens ponts sont démolis, place aux nouveaux, Montréal est une île. On parle d'autoroute à 8 voies. Les bouchons sont



Le nouveau drapeau sur le balcon

à la mesure du chantier, avant d'arriver à la Tour du Centre Bell, puis à la Gare centrale et enfin, dans le vieux Montréal, au Champs de Mars.

Nous avons rendez-vous avec le maire de Montréal à la **Maison des Citoyens**. Ce 13 septembre 2017, dans le cadre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des autochtones, la ville de Montréal présente ses nouvelles armoiries et son nouveau drapeau qui intègrent le pin blanc, symbole des Peuples autochtones et représentent la paix, l'harmonie et la concorde. La ville commémore également le

50ème anniversaire du célèbre « Vive le Québec libre » prononcé par le Général de Gaulle depuis le balcon de l'Hôtel de Ville. Nous descendons la Place Jacques Cartier pour prendre la rue Saint Paul, un peu de magasinage dans le Marché Bonsecours, avant le déjeuner chez Eric, restaurant français qui sert du homard.

Montréal fête également **ses 375 ans**, à cette occasion, nous visitons le Musée de la Pointe à Callière, là où la ville a été fondée en 1642 par Paul de Chomedey de Maisonneuve, soutenu par Jeanne Mance, fondatrice de l'Hôpital Hôtel-Dieu, envoyés comme missionnaires par le roi de France, Louis XIII. L'histoire se déroule au gré des batailles avec les Anglais et les Indiens, une belle plongée dans le passé. Montréal conserve ses racines mais construit résolument son avenir.

Trois projets du territoire retenus par la Métropole du Grand Paris



Parmi les 51 projets retenus dans le cadre de l'appel à projets «*Inventons la Métropole du Grand Paris*», trois se situent sur le territoire de Grand Paris Sud dont un au Carré Sénart.

L'extension de Génopole à Evry / Corbeil-Essonnes, la réhabilitation de la Tour H à Courcouronnes et de nouveaux usages au Carré Sénart à Lieusaint sont les trois projets d'aménagement innovants. À Lieusaint, le projet «*Racines carré*» de l'équipe SOPIC, initié par l'EPA Sénart, consiste en un programme

de 12 920 m² de bureaux reconvertibles et éco-responsables, associés à des espaces à usage commercial et un « Living Lab virtuel », lieu d'expérimentation à destination d'un public amateur, étudiant ou professionnel spécialisé dans l'innovation digitale. L'ambition est de créer un lieu de travail (bureaux avec espaces de coworking), de rencontre (restaurant d'entreprise Mamie Cocotte, épicerie Fermes de Gally, café ouverts au public) et d'activités innovantes (services de mobilité et fab lab sur les usages numériques), tourné vers la nature (bureaux biophiles,

terrasses végétalisées, espaces verts). Le projet porte notamment des innovations de développement de la lumière connectée (LiFi). La composition architecturale propose des bâtiments tout en bois implantés librement pour optimiser l'ensoleillement. Le chantier doit démarrer au deuxième trimestre 2018 pour une livraison envisagée en 2020.

L'architecte sera l'agence Jean-Paul Viguier et Associés.

Pour en savoir plus sur les autres projets www.grandparissud.fr



Processionnaires du pin et du chêne

Les processionnaires regroupent deux espèces de papillons de nuit : la Processionnaire du pin et la Processionnaire du chêne surtout connues pour leurs chenilles. En effet, leur nom provient du déplacement en file indienne de ces dernières. Ces chenilles se nourrissent respectivement de pins (et autres résineux comme les cèdres) et de chênes (voire de noyers).

Ces deux espèces posent deux problèmes majeurs. En premier lieu, les chenilles en grand nombre entraînent une défoliation (diminution de la quantité de feuilles) importante des arbres sur lesquels elles se nourrissent. En second lieu, lorsqu'elles se sentent en danger, ces chenilles projettent des soies urticantes. Ces dernières sont minuscules et peuvent facilement être portées par le vent, pouvant entraîner des problèmes dermatologiques, ophtalmiques voire respiratoires pour les humains comme les animaux.



Initialement, chaque espèce de chenille suivait un cycle de développement bien précis : la procession avait lieu une fois par an et par espèce. Suite à la hausse des températures et notamment aux hivers doux, des descentes sont constatées plusieurs fois par an. Des cocons de chenilles processionnaires du pin apparaissent actuellement en grand nombre sur les résineux de la commune ;

COMMENT CONTENIR L'EXPANSION ?

Différentes méthodes existent :

- **l'échenillage** : consiste à retirer les cocons manuellement dans les arbres. Attention, n'intervenez pas vous-même ou prenez toutes vos précautions (lunettes, gants, manches longues) car les soies de la chenille peuvent conserver un caractère urticant plusieurs mois ;

- **plusieurs espèces d'oiseaux** sont capables de s'alimenter sur les chenilles processionnaires. Par



exemple, la mésange charbonnière, la mésange huppée ou encore le coucou gris sont des espèces qui ont développé des techniques pour passer outre cette barrière défensive. Ainsi, la mise en place de nichoirs à mésanges dans les zones à risque sur la commune permet le développement des populations de ces oiseaux, et donc la régulation naturelle des chenilles dans les arbres infestés ;

- **les pièges à phéromones** permettent de capturer les mâles et de canaliser la reproduction ;
- **la régulation par pulvérisation** avec produit homologué. Une entreprise va très prochainement intervenir pour retirer les cocons sur les espaces publics. Plusieurs pins situés dans les cours d'école vont prochainement être remplacés par d'autres essences pour éviter tous risques avec les enfants.

Si vous constatez un cocon ou une descente sur votre propriété, contactez le service Développement Durable au 01.64.13.16.10 / 16.



CIVISME

Les voitures ont envahi les rues pavillonnaires

Dans tous les quartiers, la voiture est reine. Avec parfois quatre véhicules pour une habitation, les rues pavillonnaires explosent par le nombre de voitures qui y stationnent le soir et le week-end.

Et si chacun devenait responsable et rentrait au moins un véhicule dans son garage ou sur sa propriété ?

La vie serait plus facile collectivement, les tensions entre voisins seraient moins nombreuses, l'entretien de la voie serait plus aisé pour le service de nettoyage du SIVOM, les risques d'accident seraient moindres, les actes de vandalisme seraient plus limités...

Certains garages sont peu accessibles car ils sont encombrés par mille autres choses que les véhicules dont c'est pourtant la destination première.

Alors un peu de solidarité ! Et si la commune lançait une campagne en ce sens, y adhérez-vous ?

- Les encombrants à la déchetterie !
- Les voitures au garage !



Plusieurs nids de Frelons asiatiques ont été détruits par le GDSA77 ce mois-ci.

En cas de découverte d'un nid sur la commune, vous pouvez prévenir le service Développement Durable au 01.64.13.16.10, 01.64.13.16.16 ou encore via le site internet de la mairie.



Ils se sont engagés pour vous !

Les conseils de quartier, créés en 2009 ont été renouvelés lors du tirage au sort du 22 juin 2017 pour une session qui s'achèvera fin 2019. Les 5 co-vices présidents ont été désignés lors des réunions d'installation en septembre et octobre. L'objectif principal est toujours le même : mieux impliquer les habitants dans la vie de leur quartier.

Pour mieux vivre la ville ensemble, c'est la philosophie de la commune à propos des conseils de quartier. La loi de démocratie de proximité du 27 février 2002 impose la création de conseils de quartier dans les communes de plus de 80 000 habitants. Cette possibilité reste facultative pour les communes de plus de 20 000 habitants, possibilité qu'a souhaité mettre en oeuvre en 2009 la municipalité de Combs-la-Ville et qui est reconduite en 2014 pour cette nouvelle mandature. Trois sessions ont déjà eu lieu.

Vivre ensemble est l'affaire de tous, c'est pourquoi la commune désire ainsi impliquer davantage les Combs-la-Villais dans la vie de leur quartier. Ils en sont des «experts du quotidien». Aussi, l'objectif général de ces conseils de quartier est de favoriser l'information, l'échange et

l'implication de la population sur les thématiques communes aux habitants du quartier. Il s'agit de renforcer le lien entre les habitants, de développer toujours plus le dialogue entre l'équipe municipale qui impulse les projets, les

techniciens qui les mettent en oeuvre et les habitants qui en bénéficient, tout en facilitant la compréhension et la pédagogie des actions menées.

Le conseil de quartier agit dans le respect de l'intérêt général, dans un souci d'ouverture et de dialogue. Il ne doit pas être un lieu de défense d'intérêts particuliers et ne peut avoir de caractère partisan ou confessionnel. Aucune question d'ordre privé, ayant trait à une personne identifiée ou relative à une affaire judiciaire ne peuvent y être abordées.



COMMENT FONCTIONNENT LES CONSEILS DE QUARTIER ?

La commune est «découpée» en cinq quartiers : République, Gare, Vieux Pays, Bois l'Évêque et Prévert, composés



**Monsieur Alamamy est
Co-vice président du conseil
de quartier Prévert**



**Monsieur Lafont est
Co-vice président du conseil
de quartier Bois l'Evêque**



**Madame Tourigny est
Co-vice présidente du conseil
de quartier Vieux Pays**



**Madame Martinez est
Co-vice présidente du conseil
de quartier République**



**Madame Magnin est
Co-vice présidente du
conseil de quartier Gare**

Les figures des conseils de quartier

Les conseils de quartier sont ouverts à toute personne habitant Combs-la-Ville, âgée de 16 ans ou plus, et quelle que soit sa nationalité (à l'exclusion du personnel communal statutaire, contractuel et vacataires permanents).

Les conseils de quartier sont présidés de droit par Monsieur le Maire. Le Maire-Adjoint chargé de l'animation des conseils de quartier, Frédéric Péridon est le Vice-président de l'ensemble des instances. Au sein de chaque conseil de quartier, un habitant membre du conseil de quartier a été désigné par ses pairs en tant que Co Vice-président du Conseil de quartier et tient le rôle de référent des habitants auprès de la mairie.

Si vous souhaitez inscrire un point à l'ordre du jour d'un prochain conseil de quartier, prenez contact avec votre Co-Vice président.

Les quartiers se composent comme suit : quartier Gare : 8 titulaires, 4 suppléants, quartier République : 9 titulaires, 5 suppléants, quartier Vieux Pays : 10 titulaires, 5 suppléants, quartier Bois l'Evêque : 10 titulaires, 5 suppléants et quartier Prévert : 11 titulaires, 6 suppléants.



**Frédéric Péridon,
Maire-adjoint
en charge des
Conseils de
quartier et des
Travaux**

approximativement du même nombre d'habitants.

Le nombre de membres est déterminé selon une proportion de 2 représentants pour 1000 habitants, auxquels s'ajoutent des suppléants qui en cas de vacance d'un «siège» sont disponibles.

Chaque quartier est composé de deux collèges : le collège des élus de 4 à 5 membres issus du Conseil Municipal et qui habitent dans le quartier, dont un élu issu de la minorité municipale.

Le collège des habitants : composé des représentants des habitants, tirés au sort après un appel à candidatures, pour une durée de deux ans et demi.

Chaque conseil de quartier se réunit environ une fois par trimestre. L'ordre du jour est élaboré en partenariat par les membres du collège habitants et la mairie. Les réunions des conseils de quartier sont publiques. Mais les auditeurs n'ont pas la possibilité de prendre la parole en cours de séance. Ils peuvent toutefois poser quelques questions courtes en fin de séance à condition que le sujet n'ait pas déjà été abordé dans l'ordre du jour.

DES CONSEILS DE QUARTIER POUR QUOI FAIRE ?

Les thèmes abordés en conseil de quartier sont ceux de la vie quotidienne : le civisme, le stationnement, la sécurité, les travaux... Ils font parfois l'objet de rencontres sur le terrain comme ça a pu être le cas dans la session précédente pour le stationnement rue de la Marrache dans le quartier Bois l'Evêque par exemple.

Les conseils de quartier sont également un lieu de rencontre fédérateur où les habitants peuvent échanger sur leur quartier. Plusieurs actions ont déjà été menées en ce sens précédemment. Par exemple, le pique-nique organisé à trois reprises par le quartier Gare, le concert au Kiosque à l'initiative du quartier Bois l'Evêque, la création d'un jardin partagé au sein du quartier Prévert ou encore la création d'une après-midi de rencontres et de mise en valeur des «talents» du quartier intitulée « notre quartier a du talent» par le conseil de quartier Vieux Pays.

La session à venir aura à son tour l'opportunité de proposer de nouvelles idées ou de poursuivre des actions déjà entamées.

DATES DES PROCHAINS CONSEILS DE QUARTIER

Prévert le 8 novembre 2017 à
l'Association des Paralysés de
France (APF) rue du Pablo Picasso
collegehabitantsprevert@gmail.com

Vieux Pays le 9 novembre 2017, à
l'orangerie de la Clavelière, rue de
Lieuxaint
collegehabitantsvieuxpays@gmail.com

République le 14 novembre 2017
au Point Information Jeunesse
avenue de la République
collegehabitantsrepublique@gmail.com

Bois l'Évêque : le 23 novembre 2017
à la maison de quartier le
Soleil rue Georges Brassens
collegehabitantsboisleveque@gmail.com

Gare : le 7 novembre 2017 à la maison
des associations Beausoleil rue des
Frères Moreau
collegehabitantsgare@gmail.com

Retrouvez toutes les informations
relatives aux conseils de quartier sur le
site internet de la ville www.combs-la-ville.fr. Les comptes-rendus de toutes les
séances y sont téléchargeables et vous
pouvez également vous inscrire pour
les recevoir automatiquement par mail
après chaque réunion.

Un service municipal est en
charge des conseils de quartier.
Contact Aurélie Boyer au 01 64 13 16 12.

Pour contacter les membres des conseils
de quartier vous trouverez la liste
complète ainsi que leur coordonnées
dans l'annuaire des conseils de quartier
sur le site Internet de la ville.

Renseignements : 01 64 13 16 12 ou
www.combs-la-ville.fr



Le collège habitants du quartier Prévert



Le collège habitants du quartier Bois l'Évêque



Le collège habitants du quartier République



Le collège habitants du quartier Gare



Le collège habitants du quartier
Vieux Pays



Relais Colis : le Premier «hub» mécanisé ouvert à Combs-la-Ville

Jusqu'à 14 000 colis par heure, triés à la tournée : 6 précieuses heures gagnées pour révolutionner le monde de la livraison !



Nathalie Balla, Co présidente Relais Colis et La Redoute, est entourée de Guy Geoffroy, Maire de Combs-la-Ville et de Sofiane Oumiha, partenaire du groupe Relais Colis et champion du monde de boxe.

Colis avait annoncé la couleur lors de son plan de transformation : livrer plus vite, pour tous, pour tout, tout le temps ! Ainsi, avec ce nouveau hub en main, Relais Colis sera en mesure de réduire considérablement ses délais de livraisons jusqu'à 6 heures et de proposer un nouveau service de livraison express en J+1 partout en France pour ses clients e-commerçants du nord de la Loire. Une innovation qui marque le début d'une nouvelle ère pour le leader de la livraison en point relais et à domicile.

RECRUTEMENTS EN COURS

Le challenge était de taille : trier plus et plus rapidement pour livrer encore plus vite ! Mission réussie pour Relais Colis grâce à son tout nouveau hub mécanisé de 14 000 m² installé à Combs-la-Ville. Il permettra la réception, le tri et la livraison pour les trois activités de la société : en points relais, à domicile et les retours. Avec une cadence de départ de 14 000 colis traités par heure, ce nouveau trieur automatisé permettra à Relais Colis de s'imposer comme le pionnier du tri et de la livraison ! Ainsi, devant les exigences des consommateurs en matière de livraison de colis et pour atteindre cet enjeu ambitieux de vitesse (et de prix), Relais

Aujourd'hui, l'entreprise emploie entre 80 et 150 collaborateurs, à Combs-la-Ville, selon la saisonnalité. Avec les objectifs de Relais Colis, **des recrutements sont en cours** pour les postes suivants : Opérateur / leader logistique et chef d'équipe logistique. Les fiches de poste complètes se trouvent sur le site www.combs-la-ville.fr. **Vous êtes dynamique et rigoureux et voulez vous investir dans une entreprise. Merci de faire parvenir votre candidature CV et lettre de motivations au contact suivant : jestankiewicz@log.fr.**

DES ANIMATIONS, DES CADEAUX AVEC VOS COMMERÇANTS !

Une animation «Beaujolais nouveau» aura lieu au marché couvert le samedi 18 novembre 2017. Un jeu de questions réponses vous permettra peut être de gagner une des 300 bouteilles de Beaujolais nouveau !

La quinzaine commerciale organisée fin septembre par les commerçants 2A2C a remporté un vrai succès ! Jocelyne Bellegou a participé à la tombola, c'est elle qui a remporté le baptême en hélicoptère pour 2 personnes «à la découverte de la Seine et Marne».



BIENVENUE

• Esteves Chauffage

06 01 41 13 34

esteveschauffage@gmail.com

Activité : installation, entretien et dépannage chaudière

• La boulangerie de la gare

La fournée d'Antan, au 40 avenue de la République, a été reprise par M. Aoubid et devient «La boulangerie de la Gare». Le dépôt de pain du 116 rue Sommeville (face à la place de l'an 2000) a également été repris par ce nouveau gérant.

• **Les pompes funèbres** (situé auparavant rue Sermonoise) ont déménagé 35 avenue de la République. Tél. 09 81 39 11 17

LEROY MERLIN RECRUTE

L'entrepôt logistique situé à Combs-la-ville recherche : des préparateurs de commandes (CACES 1, des magasiniers/ caristes (CACES 1 CACES 3 CACES 5), des manutentionnaires, des inventaristes...

Merci d'envoyer votre candidature à recrute.combs@leroymerlin.fr.

LE MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël 2017 se prépare, il aura lieu le week-end des 16 et 17 décembre sur l'esplanade du 14 juillet 1789 et à l'intérieur de la Coupole.

Si vous souhaitez participer, il reste des chalets, contact au 01 64 13 16 11 ou formulaire d'inscription sur le site internet - www.combs-la-ville.fr



Ils suivent le Tour de France en camping-car

“ Les Combs-la-Villais Béatrice et Patrick Bardet sont passionnés de cyclisme. Chaque année, ils parcourent les routes du Tour en camping-car avec Dexter leur chien !



Béatrice et Patrick sont accompagnés de Valérie Alexandre de chez Cofidis, sponsor officiel du Tour de France. Ils la connaissent bien maintenant depuis 3 ans. Grâce à elle, ils voient la course d'un peu plus près et participent à des événements... C'est leur petit privilège !

Ils se comptent par centaines sur le bord des routes. Sur le plat, dans les montées... un peu moins dans les descentes. Les camping-cars font désormais partie du paysage du Tour de France. Des passionnés de vélo et de tourisme qui sillonnent la France au mois de juillet. Et parmi eux pour la septième année consécutive, il y a Patrick et Béatrice Bardet, Combs-la-Villais depuis 1989! Depuis qu'ils ont fait l'acquisition de ce véhicule qu'ils ont aménagé eux-même, ils se sont lancés dans cette belle aventure annuelle. Ils ont toujours suivi le Tour à la télé mais aussi en vrai : « j'ai assisté dans les années 70 à l'arrivée à Vincennes de Raymond Poulidor, j'avais 10 ans ! » se souvient Patrick. Et depuis il a toujours suivi le Tour et quand il a rencontré Béatrice, son épouse ils ont cultivé ensemble cette passion commune. Aujourd'hui ils assistent grandeur nature au Tour : villages d'arrivée, villages de départ, la caravane, les podiums, l'ascension des cols en montagne. Ils ont des images plein la tête.

Rencontre entre fans du Tour

Suivre le Tour en camping-car, tous le disent, c'est d'abord la liberté et l'opportunité de découvrir la France. C'est aussi – voire surtout – l'ambiance au bord des routes entre passionnés. Ici pas de stress, pas

de problème. «On voit une place et on s'installe», explique Béatrice qui poursuit: «Ensuite on sympathise, on rencontre beaucoup de monde, des gens de toute la France, du Nord, de Bordeaux, de la Côte d'Azur... On boit l'apéro ! On vit des moments extraordinaires». Pas de problème donc, sauf dans quelques cas : «Les seules petites querelles qu'on peut avoir, ce sont avec les voitures qui ne comprennent pas pourquoi on prend deux places, ou alors des personnes qui ne se comportent pas toujours très bien» soupire-t-elle.

Patrick et Béatrice ne cherchent pas forcément à se trouver aux endroits les plus prisés : « ce qui ne nous empêche pas de voir la course et de très beaux paysages. Avec France Passion, nous trouvons toujours des endroits où passer la nuit et où nous sommes toujours bien accueillis» affirme Patrick.

Pour les uns, les vacances s'arrêteront une fois le tour terminé. D'autres, comme Béatrice et Patrick, continuent de sillonner les routes de France et prolongent leurs vacances... Un constat cependant, Il y a beaucoup de camping-cars sur le Tour et on ne peut pas toujours aller où on veut !

Ils préparent leur séjour dès le mois de juin, il achète le livre du Tour pour avoir tous les détails et participent aussi à la soirée de présentation officielle du Tour.



Pas un Tour de France sans Dexter, le chien de la famille. Lui aussi est fan, sa tenue le prouve !



©Krystell Lebrun

Spectacle Marigold à la Coupole le 9 décembre 2017 à 14h30.

Marigold : un conte réaliste

Imaginez l'Angleterre du 19ème siècle, au début de la révolution industrielle... Imaginez Marigold, un fiéffé camelot qui vend... sa propre histoire ! Imaginez un bonimenteur virtuose qui ne dit... que des vérités !

« C'est toute la jubilante fantaisie de Dickens, dans un récit puissant et bouleversant, peuplé de personnages divers comme le docteur avec un gros nez aussi criblé de trous que le grand chemin du roi, le vieux camelot encore en état de marche et sa vieille femme, le géant si grand qu'il met des heures à rassembler ses idées, la jeune femme à sa fenêtre, le camelot politique pathétique, le directeur stupéfait de l'institut, la tendre petite Beth, Miss Joséphine Sleary, l'empereur du Japon et tous les autres... »

Marigold, c'est un conte réaliste avec un suspens digne des plus grandes histoires de l'humanité.

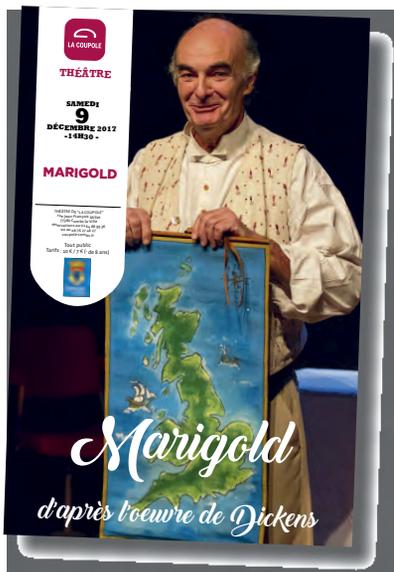
Marigold, c'est la rencontre exceptionnelle entre un immense auteur, Charles Dickens, et un comédien saisissant, Vincent Morieux, tour à tour conteur pédagogue acteur et poète.

Marigold, c'est aussi et d'abord une subtile adaptation de Evelyne Loew.

Samedi 9 décembre 2017 à 14h30 au théâtre de la Coupole.

D'après Charles Dickens / adaptation de Evelyne Loew - Mise en scène et interprétation : Vincent Morieux.

**Renseignements au 01.64.88.99.36
Billetterie ouverte les mercredis et vendredis de 14h à 18h et samedis de 10h à 12h et de 14h à 18h.**



L'école pendant la guerre

Du 2 au 19 novembre 2017 au château de la Fresnaye

La Maison du Combattant et du Citoyen propose de regarder comment se déroulait l'école pendant la Première Guerre Mondiale.

Les hommes étant au front, la vie à l'arrière s'organise : travail des femmes, mairaines de guerre, personnels sanitaires... Dans les écoles, les rares instituteurs restants doivent faire face aux nombreuses questions posées par les enfants, leurs pères, frères, oncles étant au combat. Tâche ingrate et délicate que de faire comprendre à ces enfants la dure réalité de leur vie quotidienne.

Dès l'entrée en guerre, l'univers des enfants est bouleversé. Les hommes de la famille partent pour le front tandis que les femmes se mettent à travailler hors du foyer. L'organisation habituelle de la famille mais aussi celle de l'école sont durablement et profondément transformées. C'est en effet, une école nouvelle que les enfants découvrent à la rentrée de 1914. Les programmes sont empreints de propagande dont l'objectif est de leur expliquer la guerre et de les mobiliser pour en faire des «petits soldats» à l'arrière. **Exposition ouverte du mercredi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h au château de la Fresnaye. Entrée libre.**

Renseignements au 01.60.34.27.62/65

Café des associations

Judi 9 novembre 2017

Judi 9 novembre 2017 de 19h30 à 22h à l'Hôtel de Ville.

Thème : Dossier de subvention

Renseignements au 01 60 34 27 63/58

Un Noël scandinave au château de la Fresnaye

À l'occasion des fêtes de fin d'année, du 29 novembre au 13 décembre, le Château de la Fresnaye vous propose de découvrir la région scandinave pendant la période de l'hiver.

Cette exposition souhaite mettre en avant la nature et la vie humaine pendant ces longs mois d'hiver où le soleil n'apparaît que quelques heures par jour. Comment les hommes s'adaptent à ces changements si intenses, que font-ils de ces journées où le soleil n'apparaît pas à l'horizon, à une faune et une flore qui changent de visage et qui s'endorment

doucement? La nature se recouvre de blanc, les animaux s'endorment, les aurores boréales apparaissent et c'est toute une région qui change de mode de vie.

Connaissez-vous les chevaux de Dalécarlie ? Ou les fêtes de Sainte Lucie ? C'est à toutes ces questions que nous tenterons de répondre, en proposant aux plus petits comme aux plus grands, des mises en scène réalistes de forêts enneigées, d'animaux polaires ou encore de la maison du Père Noël en Laponie !

Les enfants pourront également s'adonner à la lecture de jolies histoires du Grand Nord, écrire leur liste de cadeaux à envoyer au Père Noël ou participer à des petits ateliers autour du grand sapin décoré...

L'occasion rêvée pour se laisser bercer doucement par un rythme de vie bien différent du nôtre !

Vernissage le jeudi 30 novembre à 18h autour d'un vin chaud et de



La bougie, l'élément clé de la décoration scandinave

gourmandises sucrées.

Balade contée dans l'exposition avec l'Association « Au fil des contes » le samedi 9 décembre, uniquement sur inscriptions ! Pour enfants de 5 à 12 ans.

Ouvert du mercredi au dimanche de 14h à 18h.

Renseignements au 01.60.34.27.62/65

Dictée ancienne !

Une dictée ancienne aura lieu le 18 novembre à 15h dans le cadre de l'exposition de la Maison du Combattant et du Citoyen «L'école pendant la guerre».

Sur inscriptions au 01.60.34.27.62/65 à partir de 14 ans !



Jeune fille costumée pour la fête de Sainte Lucie

Téléthon 2017

LA LIGNE DU DON
FAITES UN DON AU **3637** OU SUR **TELETHON.FR**
LE DON EN LIGNE
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Les associations Combs-la-Villaises, la MJC et les services municipaux se sont réunis, pour vous concocter, non pas un mais deux week-ends riches en animations dans le cadre du Téléthon, cette année !

Dès la fin du mois de novembre, des porte-clés au prix de 3€ seront en vente chez les commerçants et partenaires participants. Puis, le vendredi 1er décembre à 21h : concert à la MJC L'Oreille Cassée, avec le Big Band EDY, le Latino Orchestra et le Canalisto. L'après-midi, la médiathèque proposera une vente de livres, comme durant la journée du samedi 2 décembre. Lors du week-end officiel les 8, 9 et 10 décembre 2017, vous retrouverez les événements qui font la réussite de la manifestation depuis plusieurs années :

Vendredi 8 décembre : repas et loto géant à la salle André Malraux.

Samedi 9 décembre : spectacle et concours de danse à la salle des fêtes, challenges, spectacle de natation synchronisée et baptêmes de plongée à la piscine, ventes de viennoiseries et de

vin chaud en ville, randonnée pédestre, concert à l'église.

Attention : La piscine sera fermée au public toute la journée car elle sera totalement consacrée et utilisée au profit du Téléthon.

Dimanche 10 décembre : spectacle de contes à la Clavelière. (*Programme complet dans le prochain numéro de Rencontre*).

L'ensemble de l'argent récolté sera reversé à l'AFM Téléthon. En espérant que ce programme vous plaise, nous comptons sur vous pour récolter encore plus de fonds et faire avancer la recherche, pour un jour éradiquer la maladie !

Renseignements : 01 60 60 76 98

Mois du film documentaire

Samedi 18 novembre à 20h30 au cinéma la Coupole

Dans le cadre du Mois du film documentaire, la médiathèque et l'équipe cinéma de la Coupole vous proposent un ciné rencontre autour du film «Les Pépites» de Xavier de Lauzanne, en présence de Michel Bouchard de l'association «Sourire d'enfant». Aujourd'hui, ils ont 25 ans et finissent leurs études ou commencent à travailler. Tous, lorsqu'ils étaient enfants, devaient fouiller, pour survivre, dans la décharge « à ciel ouvert » de Phnom-Penh, au Cambodge. C'est là que Christian et Marie-France, un couple de voyageurs français, les rencontrent, il y a plus de vingt ans. Ils décident alors de se battre sans limite pour sortir ces enfants de cet enfer. A ce jour, ils ont permis à près de 10.000 enfants d'accéder à l'éducation pour se construire un avenir.

Le réalisateur du film a découvert la situation des enfants de Phnom Penh en allant sur la décharge. S'il connaissait bien sûr l'histoire du génocide perpétré par les khmers rouges, il était loin de se douter qu'il pouvait y avoir des enfants vivant dans de telles conditions sur cette décharge à ciel ouvert... «Je n'avais pas vu cette déliquescence de la famille au Vietnam, cette destruction des repères moraux qui sont, à coup sûr, liées au passé dramatique du Cambodge», confie-t-il.

Renseignements et réservations au 01 64 88 99 36



EN BREF

Heure musicale du jeudi

Le Jeudi 16 novembre 2017 à 19h30
salle Traviata du conservatoire.

Renseignements : 01 64 88 77 00

Club lecture «Lisons Futé»

Dans le petit forum de la médiathèque à 19h le vendredi 17 novembre 2017. Un rendez-vous mensuel afin d'échanger et partager autour de la littérature. Thème du mois : les biographies. Public : adolescents/adultes. Entrée libre - Réservation conseillée.

Renseignements : 01 64 88 51 63

Heure du conte

Samedi 18 novembre à 11h dans le petit forum de la médiathèque. Un moment très attendu par les jeunes oreilles, qui découvriront avec les bibliothécaires jeunesse, les plus merveilleuses, les plus magiques, les plus effroyables ou les plus drôles des histoires. Public : enfants à partir de 3 ans - Réservation conseillée.

Renseignements : 01 64 88 51 63

Bourse aux jouets

Une bourse aux jouets est organisée par la média-ludothèque le samedi 18 novembre de 10h à 12h et de 14h à 16h, dans la rue de la Culture à la Coupole.

Renseignements : 01 64 88 51 63

Conférence sur l'Art

Samedi 25 novembre 2017 à 15h30, dans le petit forum de la médiathèque. Thème : l'Art Moderne. Réservation conseillée.

Renseignements : 01 64 88 51 63

Chœur Variatio

Chœur Variatio chante la Misatango de Martin Palmeri, des tangos d'Astor Piazzolla

Misatango de Martin Palmeri ? ou « comment mettre la musique profane et traditionnelle au service du spirituel et du religieux »! Martin Palmeri, compositeur argentin, a donné à son oeuvre la couleur du tango : les voix se mêlent au piano, aux cordes et au bandonéon, instrument emblématique de cette danse, sur des rythmes très... Argentins ! Mais ne nous y trompons pas, il s'agit bien d'une oeuvre liturgique, en latin, avec tous les éléments traditionnels d'une messe (Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus, Benedictus, Agnus Dei). L'accompagneront d'autres oeuvres tout aussi originales, comme ces pièces d'Astor Piazzolla (Verano Porteno, Oblivion, Libertango) que l'on ne présente plus, tant il a su nous conquérir avec son merveilleux bandonéon, donnant naissance au « «Tango Nuevo ». Vendredi 24 novembre (20h30) à la Coupole à Combs-

la-Ville. Direction : Jean-Marie Puissant, quintet Ad Libitum, bandonéon : Jérémy Vannerau, piano : Olivier Dauriat, soprano : Lisette Mecattini, Chœur Variatio.

Réservations : par courrier avec enveloppe timbrée pour retour des billets et règlement à : Chœur Variatio, 2 rue Jean Macé – 77380 Combs-la-Ville chèques à l'ordre de « Chœur Variatio » - sur le site: <http://cvariatio.free.fr> (formulaire de réservation) - www.francebillet.com Tarifs: 25€ (plein tarif) / 20€ (pré-vente) / réduit : 15€ (- 26 ans, handicapés, demandeurs d'emploi) Renseignements : 06 80 42 02 44 ou cvariatio@gmail.com

Et pour se préparer : répétition portes ouvertes commentée : mercredi 15 novembre 20h30 (entrée libre) au Conservatoire G. Fauré de Savigny-le-Temple.



Secours Catholique

Qui croit encore que les plus démunis ont la belle vie ?

Les samedi 18 et dimanche 19 novembre 2017, la Collecte Nationale du Secours Catholique fera appel à votre générosité par la distribution d'enveloppes de dons. Le produit de vos dons servira à aider les plus pauvres de Combs-la-Ville, mais aussi en France et dans le monde, notamment lors des grandes catastrophes (cyclones, inondations, sécheresses, épidémies, ...). Durant ces deux jours, nous procéderons à la distribution d'enveloppes au marché, à la sortie de magasins volontaires, à la sortie des messes, etc. Vos dons permettront d'agir concrètement. Une équipe d'une trentaine de bénévoles est à la disposition des plus démunis.

Les 18 et 19 novembre, venez à la rencontre de nos bénévoles ; Vos dons permettront de soulager ceux qui ont tant besoin d'espoir et de dignité.

Un reçu vous sera envoyé vous faisant bénéficier d'une déduction fiscale sur l'impôt sur le revenu de 75% du montant de votre don (exemple : un don de 20 € ne vous coûtera que 5 €).

Le Secours Catholique, La Clavelière, 8 Rue de Lieusaint, 77380 Combs-la-Ville - Tél. : 01 60 60 50 77. Mail : sc77.combs@neuf.fr

21^{ème} Tournoi International de Gymnastique Artistique Féminine

Èvènement incontournable de ce mois de novembre, le tournoi international de gymnastique artistique féminine a lieu les 11 et 12 novembre 2017 au gymnase Allende.



Le début de la saison sportive Combs-la-Villaise est chaque année marqué par le Tournoi International. La venue de grandes gymnastes internationales est toujours un évènement qu'il ne faut manquer sous aucun prétexte ! Lors de la 20ème édition du tournoi, l'Italie nous avait fait vibrer... qu'en sera-t-il cette année ?

Pour le découvrir, rendez-vous le week-end du 11 et 12 novembre au gymnase Salvador Allende pour 2 journées de folie !

Horaires :

Samedi : 10h-13h puis 15h-19h
Dimanche : 15h-18h
Ouverture des portes une heure avant le début du tournoi

Tarifs : Samedi : 15 € (-10 ans : 5 €) -
Dimanche : 12 € (-10 ans : 5 €)
Forfait 2 jours : 20 € (-10 ans : 8 €)
Gratuits pour les licenciés du CACV Gym

Rens. et résa. : Valérie Cimatoradsky, 06 83 58 00 90 - tournoi@cacv-gym.com cacv-gym.com

Don du sang

Révision de l'arrêté fixant les conditions d'accès au don de sang.

La France, comme d'autres pays, fait évoluer les conditions d'accès au don de sang. Cette révision fait suite à la longue concertation avec l'ensemble des parties prenantes dont les associations de donneurs de sang bénévoles.

Comme annoncé en novembre 2015 par la ministre des Affaires sociales et de la Santé, l'arrêté du 5 avril revient sur un certain nombre de critères de sélection. Publié au Journal Officiel le 10 avril 2016, ce nouvel arrêté est entré en vigueur le 10 juillet dernier, il présente notamment les évolutions suivantes :

La possibilité, pour les hommes ayant ou ayant eu des relations sexuelles entre hommes, de donner leur sang en respectant certaines conditions. Pour le don de sang total et les dons d'aphérèse (hors plasma destiné à la sécurisation par quarantaine) ne pas avoir eu de rapport sexuel entre hommes dans les 12 derniers mois, et pour le don de plasma sécurisé par quarantaine, avoir eu un seul partenaire sexuel dans les 4 derniers mois, comme requis pour tout candidat au don.

La possibilité de donner son sang un jour

seulement après un détartrage (contre 7 jours auparavant).

La possibilité de donner son sang même en cas de changement récent de partenaire sexuel, à condition qu'il n'y ait eu qu'un seul partenaire dans les 4 derniers mois.

Ces évolutions permettent une meilleure prise en compte des risques liés au partenaire sexuel. Elles permettent également de maintenir le même niveau de sécurité transfusionnelle dont l'objectif est avant tout la protection de la santé des patients.

Avant la mise en place de cet arrêté, environ 800 collaborateurs de l'EFS, en charge de l'entretien pré-don (médecins et infirmier(e)s) ont été formés pour mener les entretiens conformément à ce nouveau cadre réglementaire. Des séances de formation ont été dispensées aux bénévoles, avec la recommandation d'orienter les candidats qui auraient des questions sur leur aptitude au don vis-à-vis de ces nouveaux critères, vers le personnel en charge de l'entretien pré-don habilité à répondre aux questions concernant les contre-indications.



ÉVOLUTION DU DOCUMENT DE PRÉPARATION À L'ENTRETIEN PRÉALABLE AU DON DE SANG

Un nouveau « document de préparation à l'entretien préalable au don de sang » est paru au Journal Officiel par la décision du 27 avril 2016, qui fixe la forme et le contenu de ce nouveau questionnaire pré-don. Celui-ci a fait l'objet d'un travail de fond afin de répondre aux exigences de l'arrêté. Des questions ont été ajoutées, d'autres modifiées, avec la possibilité de répondre « ne sait pas » aux questions. Ce questionnaire est requis avant chaque don de sang, les réponses pouvant changer entre temps.

En France, plus d'un million de malades sont soignés chaque année, grâce à la générosité et à la mobilisation des donneurs de sang, et grâce à l'implication des associations pour le don de sang bénévole qui œuvrent quotidiennement aux côtés de l'EFS.

Dr Ahmed SLIMANI, Etablissement Français du Sang - Île-de-France

Expo, café-musique et concerts sont au rendez-vous à L'Oreille Cassée !

PUNK' S NOT DEAD : amateurs ou néophytes, le Punk n'aura bientôt plus aucun secret pour vous !

Mardi 14 novembre dès 20h30, François Piriou ouvrira la soirée à travers l'histoire du mouvement, de ses prémices à l'explosion anglaise de 1977. Toutes les objections seront permises et même attendues !

Il sera alors temps pour les musiciens d'empoigner leur instrument, direction la scène pour une jam fiévreuse qui gratte dur et fort. (Entrée libre)

Semaine suivante rebelote !

Le vendredi 24 novembre à 21h, trois groupes de la région vous attendent de pied ferme :

-Garage Lopez met le feu aux poudres dans un français cru et bien tranché.

-Gastéropodes Killers laissent dans vos oreilles ce qu'une limace laisse dans l'assiette : une trace indélébile.

-Pogo Car Crash Control offre un show lancé à cent à l'heure, duquel on ne sort pas indemne.

(5€ adhérents et pré-ventes / 8€ plein tarif)

Renseignements : MJC L'Oreille Cassée, 1 Place André Jarlan à Combs-la-Ville - 01.60.60.76.98 - mjcoreillecassée@gmail.com



Le Club féminin

Le Club Féminin ouvre ses portes et vous informe de la reprise des cours de calligraphie

Le Club Féminin vous ouvre ses portes deux journées le samedi 18 novembre de 14h à 18h et le dimanche 19 novembre de 10h à 17h à la maison des Associations Beausoleil rue des Frères Moreau 2^e étage. Une occasion de venir découvrir le travail réalisé dans nos ateliers tout au long de l'année : peinture sur soie, peinture à l'huile, peinture décorative, relooking de meubles, émaux, vitrail, broderie, mosaïque, calligraphie-enluminure, carterie, patchwork... Sans oublier nos cours d'anglais, de gymnastique douce et les sorties culturelles. Nos adhérentes et nos adhérents ont du talent venez les découvrir.

CALLIGRAPHIE/ENLUMINURE

C'est la rentrée pour la 14^{ème} année des cours de calligraphie et enluminure, animés chaque mercredi matin par Jacqueline Liron dans les locaux du Club Féminin à Beausoleil.

Les élèves de tous âges étudient l'art de la belle écriture telle qu'elle se pratique depuis le Moyen-Âge en Europe, et s'initient à différents styles (gothique, celtique, italique, anglaise etc.) et à l'enluminure médiévale et moderne.

Contact :

Monique Gidelle, 01 60 60 40 33

Jacqueline Liron, 01 60 60 35 59

jacquelineliron@gmail.com



Scène Arts Danse



La rentrée est passée, mais il n'est pas trop tard pour nous rejoindre !

Que vous ayez 4 ans ou 77 ans, que vous soyez débutant ou confirmé, vous trouverez votre bonheur chez Scène Arts Danse.

Modern'Jazz, Street Jazz, Ragga Jazz, Eveil, Initiation, Contemporary Jazz et Danse Orientale sont au programme de cette nouvelle année. Alexandra, Audrey, Hélène et Stéphanie vous attendent sur leurs cours pour partager un moment de convivialité et de détente autour de la danse.

Plus d'informations sur

www.sceneartsdanse.fr

L'équipe Scène Arts Danse, 25, rue des Ecoles - 77380 Combs-la-Ville

Tél : 07 82 30 48 68 (du lundi au vendredi)

Les poèmes de Sylvie...

Sylvie Petit, est résidente du Foyer APF, elle écrit des poèmes...

L'amitié

L'amitié est un joyau

Qui dure pour toute la vie

L'amitié est un long chemin

Que l'on réserve avec écrivain

L'amitié est une chose

Que l'on peut dévoiler un beau matin

L'amitié d'un être, c'est si agréable

Que c'est comme un bouquet de fleurs

Que l'on aimerait porter dans notre cœur

Et faire en sorte de ne jamais l'oublier
Car quand quelqu'un vous offre son amitié

Et qui vous tend la main

Ne jamais l'oublier

Ni aujourd'hui, ni demain

Portes ouvertes au centre Beausoleil !

LE SAMEDI 18 NOVEMBRE 2017
De 10 h à 17 h

Beausoleil
JOURNÉE
PORTES
OUVERTES

CENTRE BEAUSOLEIL
1^{er} et 2^{ème} étage
6, rue des frères MOREAU
COMBS LA VILLE

Shage : exposition sur le mariage et assistance généalogique pour tous

Combs-Vidéo : la photo et le film dans tous leurs états

Club Féminin : présentation des travaux réalisés

Les samedis de novembre à Beausoleil, 6, rue des frères Moreau, 1^{er} et 2^{ème} étage :

le samedi 18 novembre, les associations de Beausoleil (SHAGE, Vidéo Combs, Club Féminin) vous ouvrent leurs portes de 10 heures à 17 heures.

Programme : **SHAGE** : Exposition sur le mariage et assistance généalogique pour tous.

Club Féminin : Présentation des travaux réalisés par les adhérents

Vidéo Combs : Informations et réalisation d'un film sur l'activité de cette journée.

le samedi 25 novembre à 14h30, la Shage vous propose une conférence animée par Laure Paiziot, Naturopathe-Educateur de Santé.

« Comment préserver sa santé au naturel »

. Qu'est-ce que la naturopathie

. Conseils et astuces au quotidien

Entrée gratuite ; merci de vous inscrire au préalable : 01 64 13 08 62 (l'après-midi de 14h à 17h) ou Jacqueline Liron au 01 60 60 35 59.

Un nouveau centre nautique pour 2020 !

Le début des grands travaux de la piscine municipale approche à grands pas. Cette piscine « Tournesol » qui fut construite en 1974 et qui est l'une des dernières de ce type à être encore en activité aujourd'hui, avait bien besoin d'une cure de jouvence, ainsi que d'une remise aux normes.

Les procédures administratives étant désormais terminées, ce projet de réhabilitation et d'extension de la piscine, porté par la majorité municipale, sera concrétisé prochainement, puisque les travaux débiteront dès 2018.

Si nous avons mené depuis le début l'action municipale dans le respect des engagements pris pendant la campagne des élections municipales, ce projet ne viendra pas alourdir les finances de la commune.

Estimé à 9,2 millions d'euros, il est totalement financé par les subventions accordées, notamment par la Région et le Département, ainsi que par la vente du foncier qui permettra la construction d'environ 200 logements, contribuant ainsi à la requalification de tout un quartier.

Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité.

En septembre, le Maire a proposé la mise en œuvre d'une taxe sur la consommation d'électricité à hauteur de 4% applicable le 1^{er} janvier prochain. Elle apparaîtra sur la facture d'électricité sous l'intitulé « Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE) ». Le produit de cette taxe, estimé à 200 000 euros, sera reversé dans le budget communal 2018. Il convient de rappeler que notre commune faisait partie des 9 exceptions seine-et-marnaises qui, au moment de sa création en 2010, ont fait le choix de ne pas y recourir. La mise en œuvre décidée en septembre 2017 fait suite à des alertes sur les capacités de la commune à équilibrer les budgets à venir. La situation financière de la commune doit être regardée sous l'angle des décisions de réduction des subventions accordées aux collectivités prises par l'État depuis 2008.

Faut-il considérer d'un côté le « méchant » État qui n'aurait de cesse que de vouloir faire des économies sur les moyens financiers des collectivités sans se préoccuper des conséquences, et de l'autre, les « gentilles » collectivités locales qui voudraient défendre coûte que coûte les services publics locaux ? Evidemment, non. L'effort demandé pour l'établissement des comptes de l'État doit concerner toutes les dépenses. Il appartient aux parlementaires de répartir ces efforts. Ainsi, la tentation aurait pu être grande de compenser les baisses de subventions de l'État par des augmentations d'impôts locaux. Nous partageons avec le Maire l'idée de ne pas recourir à cette facilité. Pour y parvenir, des efforts importants ont été engagés pour resserrer les dépenses de fonctionnement de la commune. L'analyse des propositions budgétaires de ces dernières

années nous a conduit à une abstention lors du vote du budget puisque les dépenses obligatoires représentent désormais près de 97% du budget annuel. Nous faisons le constat que les faibles marges financières ne permettent plus d'envisager des politiques volontaires à même de caractériser une sensibilité politique. Au fil des ans, les communes deviennent des syndicats techniques en charge de la gestion locale.

Alors, si l'État est dans son rôle de demander des efforts aux collectivités (il faut souligner que l'État n'encourage pas celles qui en font le plus) et si notre commune a déjà fait beaucoup d'efforts, que faut-il faire ? La question des ressources financières de notre commune doit être posée. Cette taxe doit être considérée comme une augmentation des impôts locaux puisqu'elle répond en tous points à la définition d'un impôt local et peu importe que l'assiette soit la consommation électrique plutôt que le logement. Sommes-nous parvenus au stade ultime des efforts que la commune pouvait faire sans remise en cause des missions obligatoires ? C'est peut-être le cas. Pour en être certain, il conviendrait de mettre en débat ce que doivent être en 2017 les missions et les services publics d'une commune comme la nôtre. Nous regrettons que ce débat ne soit pas engagé au niveau national alors que l'État continue à imposer des restrictions financières. À défaut, nous devons le faire à l'échelon local.

P. Sainsard, M-C. Barthès, M. Gotin, J. Samingo, D. Roussaux, combsavenir@gmail.com.

Avec Guy Geoffroy, les 29 élus de l'équipe municipale « J'aime Combs-la-ville »

Principales délibérations du Conseil municipal du 16 octobre 2017

- Attribution de subventions à des associations locales.
- Demande de dérogation au repos dominical du personnel des commerces de vente de produits surgelés implantés sur la commune.
- Désaffectation et déclassement du domaine public d'une partie de la parcelle cadastrée AK n°484 au 21 rue Nicolas Copernic.
- Avis de la commune sur l'adhésion des communes de Villecresne - Santeny - Périgny - Marolles et Mandres à la section « Propreté urbaine » du SIVOM

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : le 20 novembre 2017 à 20h à l'hôtel de ville



LE POINT SUR...

Signature d'un PACS désormais en mairie

Un changement à partir du 1er novembre 2017 : les Pacs (Pactes Civils de Solidarité) seront traités par les mairies et non plus par les tribunaux d'instance.

Depuis le 1^{er} novembre 2017, vous devez vous rendre en mairie (ou chez un notaire) pour enregistrer, modifier ou dissoudre un Pacs. Ceci procède d'une disposition inscrite dans la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

Un décret publié au Journal officiel du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifi-

cations et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

Les notaires continuent également à enregistrer des PACS. Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

Rappel :

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer en mairie ou chez un notaire.

État civil

NAISSANCES

Agathe Rackelboom, Anaya Paoli Sambagoto, Eljy Lew Boucaud, William Hurbain, Mia Dupuis, Naël Privat, Léa Bohuon, Simon Richard, Mahdi Diarra, Léo Gatineau Delpal, Mila Ninerailles, Anaïs Gabel, Augustin Coqblin

MARIAGES

Hind Hmiche et Redha Touagh
Emilie Lenoble et Alexandre Poulain
Camille Cornet et Hugo Jeunet
Séverine Jaccod et Grégoire Conte
Emily Campbell et Benjamin Kiota
Sarniyaa Parameswaran et Nisanthan Raveendrarajah

DÉCÈS

Ernest Brochet (82 ans)
Daniel Da costa (54 ans)
Paulette Klein (96 ans)
Madeleine Vaillant (97 ans)
Odile Planté (88 ans)
Fernand Bacquet (96 ans)
Khadra Benbouha (81 ans)
Janine Pahin (93 ans)
Maurice Salmon (86 ans)
Gérard Lequéré (87 ans)

Bon à savoir

Inscriptions scolaires

Les dates d'inscription pour l'entrée en petite section des enfants nés en 2015 ont lieu du 6 novembre au 6 décembre 2017. Une permanence se tiendra tous les jours de 8h45 à 11h45 au service scolaire.

Service scolaire : 01 64 13 16 75

Accueil de loisirs

Pour les vacances de Noël vous pouvez pré-réserver, modifier ou annuler les inscriptions aux accueils de loisirs à partir du portail famille jusqu'au 25 novembre 2017. Pour en savoir plus rendez-vous page 7 de ce numéro de *Rencontre*.

Renseignements au 01 64 13 16 81

La grippe

Ne laissons pas la grippe nous gâcher l'hiver. Si vous avez plus de 65 ans, si vous êtes atteint d'une maladie chronique ou si vous êtes une femme enceinte, le vaccin contre la grippe est le 1^{er} geste pour vous protéger. Parlez-en à votre médecin.

PROTÉGEONS-NOUS, PROTÉGEONS NOS PROCHES, VACCINONS-NOUS.
ameli.fr

Pratique

HÔTEL DE VILLE DE COMBS-LA-VILLE

Place de l'Hôtel de Ville
77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tél. : 01 64 13 16 00

OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

- du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h15 (accueil de la mairie ouvert jusqu'à 17h30)
- le samedi de 8h45 à 11h45.

Les services enfance, scolaire, urbanisme, et Formalités administratives sont fermés les mardi et jeudi après-midis. La régie municipale n'est ouverte que le matin. Le service Urbanisme ouvre le dernier samedi de chaque mois.

SERVICES DE GARDE

Médecins : deux services de garde de médecins généralistes fonctionnent la nuit de 19h à 7h, les dimanches et les jours fériés en l'absence de votre médecin traitant :

- Médecins d'Urgence 77 : 0 825 826 505
- SOS Médecins : 0 820 077 505

Pharmacies : Pour connaître les pharmacies de garde la nuit, contacter le commissariat. Pour les dimanches et jours fériés, la liste des pharmacies de garde est inscrite sur la vitrine des pharmacies.



POMPES FUNÈBRES • MARBRERIE

CONSEIL FUNÉRAIRE *Organisations d'obsèques personnalisées*

69 rue Sermonoise 77380 Combs-la-Ville
Tél. : 09 81 39 11 17 contact@conseil-funeraire.fr

**NOUVELLE ADRESSE À CÔTÉ DU FLEURISTE
ENTRE OCTOBRE ET DECEMBRE**

35 Avenue de la République 77380 Combs-la-Ville



RGE
QUALIBAT



IPF
Rénovation
depuis 1981

ZAC de l'Ormeau • 22 rue Pierre et Marie Curie
COMBS LA VILLE
01 64 13 66 13
contact@ipf-renovation.fr - www.ipf-renovation.fr

INSTALLATION PAR NOS SOINS



FENÊTRES PORTES VOLETS PORTAILS

**VENEZ DÉCOUVRIR LE MEILLEUR TAUX
POUR VOTRE PROJET.**



*Etude
gratuite
et sans
engagement*

meilleurtaux.com
NOS EXPERTS À VOS CÔTÉS

2 adresses
20, rue du Marché
77170 BRIE-COMTE-ROBERT
2, rue Pierre de Coubertin
91300 YERRES
Tél. : **01 60 48 87 20**